

NAMMUR LUXEMBOURG

L'aérodrome passera au moins la saison

SAINT-HUBERT Des réactions suite aux recours au Conseil d'Etat

► La rumeur d'une fermeture imminente n'est pas fondée.

► Idélux maintient la pression sur la commune.

► Le CNVV est derrière l'intercommunale.

C'est à nouveau l'emballage à propos de l'aérodrome de Saint-Hubert. Dernière rumeur en date ? Une possible fermeture dans les prochaines semaines. Il n'en est rien, malgré les recours introduits contre les permis d'urbanisme (piste en dur, zone d'activités économiques...).

travers la société d'exploitation, pourrait, à ce stade, ne pas aller au-delà de 2013 en fonction de la décision du Conseil d'Etat. Ici là, le dossier de redéploiement est à l'arrêt et... ça s'agit dans tous les sens. Le point.

Idélux. Quelle sera la réaction de l'intercommunale, si les recours aboutissent et mettent à mal le développement futur - des millions d'euros sont en jeu ?

« Nous prendrions le temps d'analyser la situation et nous négotierons pas dans la précipitation », répond Elie Deblire, le patron d'Idélux. Début de l'été, le conseil d'administration doit se pencher sur la question. Il nous revient qu'il n'entre pas dans les intentions de l'intercommunale de mettre la clé sous le paillasson avant la fin de la saison 2013. Mais...

« L'hypothèse d'une fermeture est sévère. Ce n'est pas un chantage de notre part, enchaîne Elie Deblire. De plus en plus de voir s'élever, sur les banes politiques, pour remettre en cause notre investissement dans l'opération. Pas de décision irresponsable, cependant. »

Recours. Les signataires des recours s'expriment officiellement en milieu de semaine. Certains sont des utilisateurs de la plateforme bourguine.

Que reprochent-ils ? Ils estiment ne pas avoir de réponses à toutes leurs questions quant aux objectifs d'Idélux (plan financier, projets divers...). A propos des permis d'urbanisme, ils s'étonnent entre autres d'un saut de tonnage des différentes demandes dans le but, selon eux, d'éviter une étude d'incidences.

Les opposants n'agissent pas au nom d'une ASBL active sur le site. L'association Air-Loisirs, par exemple, « ne cautionne en rien les recours introduits par ces personnes, nullement représentatives de l'aérodrome ».

Commune. Idélux met une nouvelle fois la pression sur le pouvoir en place. Dans un courrier récent, l'intercommunale réclame une position claire de Cap 2012 sur la piste en dur et le zoning.

« Nous voulons savoir si le colège est pour ou contre et si nous suit dans tout le projet », précise Elie Deblire. De son côté, l'opposition socialiste, dans un communiqué, appelle « à une relance de la concertation des parties en présence avec la ferme volonté d'aboutir à un accord servant l'intérêt général. Le

temps des affrontements d'ego où la course vers la catastrophe doit passer. (...) Nous déclinons toute responsabilité dans le cas

où la course vers la catastrophe doit passer. (...) Nous déclinons toute responsabilité dans le cas

Ambiance ! ■

NICOLAS DRUEZ

DÉPENS NOUVEAUX

Président du Centre national de vol à voile

« Nous ne sommes pas à la base des recours au Conseil d'Etat. Nous ne soutenons pas ces actions. Ces procédures sont en train de bloquer tout le programme d'investissement de l'aérodrome et cela risque d'empêcher Idélux de pouvoir utiliser les budgets accordés par des pouvoirs subsidiaires. Notre discours est clair : nous sommes aux côtés de l'intercommunale. Nous avons eu l'occasion de faire part de nos arguments à ses responsables.

Un administrateur du Centre national de vol à voile était encore à Saint-Hubert la semaine passée pour que tous les opérateurs se rallient derrière Idélux.

Il faut être conscient que si le Conseil d'Etat rend une décision en défaveur de l'aérodrome, les associations actives sur le site seront en grande difficulté.

Nous avons tous intérêt à ce qu'il y une bonne cohabitation entre les différents utilisateurs. »